ADMINISTRATION COMMUNALE

2, place de l'Eglise
L-9391 Reisdorf
Tel: 83.62.21/Fax: 86.92.30
E-mail: commreis@pt.lu

Conseil Communal Reisdorf

Séance publique du 09 décembre 2021

Présents : Jean-Pierre Schiltz, bourgmestre ; Anouk Hientgen, Patrik Nipperts, échevins;
Hélène Diderich, Jean-Paul Dimmer, Daniel Mander, Sonia Marques de Oliveira
Antoine Vesque, conseillers;
Alain Kremer, secrétaire communal

Excusé : néant

1. ***Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal***
   Les conseillers signent les délibérations de la dernière séance du conseil communal.

2. ***Avis sur une réclamation concernant une modification ponctuelle du PAG au lieu-dit 'rue de la Forêt' à Reisdorf***
   Le conseil communal avise favorablement la délibération du conseil communal en date du 30 septembre 2021 concernant l'approbation d'une modification ponctuelle du PAG relatif à des fonds situés au lieu-dit « rue de la forêt » à Reisdorf .

3. ***Approbation du PAP QE ,rue de la Forêt' dans la commune de Reisdorf***
   Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver le projet de la modification ponctuelle des PAP QE – partie graphique sise « rue de la forêt » à Reisdorf, présenté par le bureau d'études TR-Engineering, en tenant compte de l'avis de la Cellule d'Évaluation émise dans sa séance du 21 octobre 2021.

4. ***Approbation des PAP 'quartier existant' dans la commune de Reisdorf***
   Le conseil communal décide d'approuver le projet de la modification ponctuelle des PAP QE de la commune de Reisdorf – parties graphique et écrite -, présenté par le bureau d'études TR-Engineering S.A, en tenant compte de l'avis de la Cellule d'Évaluation émise dans sa séance du 20 septembre 2021.

5. ***Approbation d'un morcellement sise dans la ,rue de l'Our' à Reisdorf***
   Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver le morcellement de deux parcelles inscrites au cadastre de la commune de Reisdorf, section C de Reisdorf, au lieu-dit ,rue de l'Our' à savoir:
   Lot 1= 3 A 03 Ca;
   Lot 2= 7 A 77 Ca;

en deux nouveaux lots renseignant les surfaces respectives de
Lot 1 = 6 A 50 Ca ;
Lot 2 = 4 A 30 Ca ;

6. ***Approbation des contrats de baux à long terme***
   Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les contrats de baux à long terme sis 'Auf der Heid' à Hoesdorf et 'An der Ae' à Reisdorf.

7. ***Approbation de l'organisation scolaire définitive 2021-2022***
   Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver l'organisation scolaire définitive de l'année scolaire 2021-2022.

8. ***Approbation de l'organisation scolaire rectifiée des cours de musique 2021-2022***
   Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver l'organisation scolaire rectifiée et définitive de l'enseignement musical pour l'année 2021-2022 anisi que les certificats des examens et l'avenant à la convention qui tient compte des changements survenus lors des inscriptions.

9. ***Adhésion au groupe d'action locale (GAL) Leader Mullerthal***
   Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de donner son accord de principe d'adhérer à un futur groupe d'action locale (GAL) LEADER dans la région Mullerthal pour la période 2023-2029 et de participer par conséquent aux travaux de la nouvelle stratégie de développement locale LEADER Regioun Mëllerdall.

10. ***Nomination d'un membre supplémentaire pour la commission des bâtisses***
    Le conseil communal désigne M. Mike Schmit comme membre effectif de la commission consultative communale des bâtisses.